de la guerre. Nos étudians gymnastes et chasseurs, au nombre de huit cents, ont péri à quelques hommes près, après un combat meurtrier près de Holnisz. Ceux qui ont échappé à la mort sont prisonniers des Danois. Un seul étudiant a pu faire la faveur d'un déguisement. Des marchands de Flensbourg, partisans des Danois avaient intérêt en trouver ces braves jeunes gens pour les faire signer.

« Ce soir, le duc d'Augustenbourg est revenu de Berlin à Rendsbourg avec l'ordre pour le colonel de Bonitz de faire entrer les troupes prussiennes dans Schleswig, mais d'envoyer prealablement un parlementaire au roi de Danemark pour le signifier une dernière fois d'évacuer le Schleswig, sous peine d'y être contraint par le 10e corps de la Confédération. »

— On écrit de Kiel à la date du 15 avril :

« Les Prussiens sont entrés dans le duché de Schleswig. Le colonel de Bonin a déclaré qu'il n'attendait que l'artillerie pour commencer l'attaque. On croit que demain peut-être il y aura combat décisif. »

(Correspondances particulières.)

SYRIE. Beyrouth, 24 *avril.* — Le 20 de ce mois, est arrivé de Constantinople, Hadji Kiamil pacha, nouveau gouverneur de Damas en remplacement de Moussa Savfiti pacha. Ce dernier, arrivé de Damas le 21, s'embarque aujourd'hui même sur le bateau à vapeur ottoman qui a conduit ici son successeur que l'on dit appelé à occuper un poste élevé dans la capitale. Kiamil pacha est accompagné de l'ont son harem et d'une suite fort nombreuse. Il part aujourd'hui pour sa nouvelle destination. Pendant leur séjour à Beyrouth, les deux pachas ont en plusieurs réunions avec le muchir et le defterdar de cette ville.

Rien de nouveau dans le Liban ; cette partie de la Syrie continue à jouir des bienfaits d'une parfaite tranquillité. Le Liban sait, par expérience, qu'il n'y a que la paix qui puisse le rendre heureux.

La colonie européenne de Beyrouth a eu la douleur de perdre une des plus dignes servantes de Saint-Vincent de Paul. La sœur Clémence, qui se faisait remarquer par sa charité envers les laïques et les pauvres, avait été par son zèle à instruire les jeunes filles. Cette religieuse, encore à la fleur de l'âge, a succombé à 20 ans. Ses restes mortels ont été déposés au cimetière français.

Alexandrie, 16 *avril* — Hier, nous avons eu l'honneur et la consolation de recevoir le savant et Révérend Père Basilio, missionnaire apostolique d'Antioche, qui a bien voulu se rendre exprès pour nous assister et nous munir du divin comfort.

Dans cette plage encore privée des bienfaits du culte catholique, ce fut un touchant spectacle que celui que nous offrit la célébration du plus saint des sacrifices. Au moyen d'un pavillon consulaire, on avertit les équipages en rade, qui quittèrent leurs bâtimens pour les anglais, et unis aux habitans d'Alexandrie, vinrent encombrer le salon où s'accomplit l'office. On distribua, aux a-sistans, des branches d'olivier bénites, et les marins conviés à la cérémonie religieuse, emportèrent dans leurs foyers, en symbole de paix, comme un précieux souvenir de la Syrie, tant renommée dans l'histoire ou monde.

Ionie. Scala-Nova, 26 *avril.* — Notre rade est presqu'entièrement dépourvue de navires. Un bâtiment Oldenbourgeois, de la portée de 10,000 kilos, se trouve sous-charge pour recevoir de l'orge à destination de la côte d'Afrique. Cette expédition pour l'extérieur sera la dernière, en ce genre de céréales.

Un trois-mâts grec de 14,000 quintaux, reçoit des os pour l'Angleterre. Il embarquera 3,000 quintaux de cet article pour compléter son chargement effectué, en partie, à Smyrne.

Le schooner de guerre ottoman *Recesser*, et le cutter *Cudumiz*, ont passé quelques jours sur rade. Le premier de ces bâtimens est parti samedi dernier pour Samos ; l'autre mettra sous voiles ce soir, pour la même destination. Ils ont tous deux pour mission de faire une croisière dans l'Archipel turc, où l'on dit que le trop fameux pirate Tcho'aïr a fait une nouvelle apparition avec d'autres écumeurs de mer de la sorte.

Grâce à l'activité de la police, les fêtes de Pâques ont été célébrées, cette année, avec une parfaite tranquillité.

Égypte Alexandrie, 19 *avril.* — La santé du vice-roi continue à être satisfaisante. S. A. séjournera quelque temps encore à Alexandrie.

Le 15, Ibrahim pacha est parti pour le Caire, avec tous les fonctionnaires venus ici pour complimenter Méhémet-Ali, à l'occasion de son heureux retour de l'Europe. Un grand conseil sera, dit-on, tenu au Bairage même, pour s'y occuper de ce gigantesque travail dont Ibrahim pacha n'a jamais été le partisan. Les travaux en seront continués, mais il perdront de leur activité par les soldats qui en seront distraits pour la réorganisation de l'armée, objet dont on semble se préoccuper beaucoup en ce moment, à la suite de certaines nouvelles de Londres parvenues à une des premières maisons d'Alexandrie.

On assure que Gallice bey doit se rendre très incessamment à Damiette pour mettre, dans le meilleur état possible, les fortifications de cette place.

Ces jours passés, les Italiens ont donné un banquet national.

Le bateau à vapeur de Bombay est arrivé le 17 à Suez avec cinquante passagers.

Le steamer anglais avec la valise et les passagers partis Bombay, l'*Ariel*, a mouillé dans le port, par extraordinaire, le 18 au matin. Les passagers, au nombre de vingt-cinq, sont partis le jour même de leur arrivée pour le Caire.

Grèce. Athènes, 30 *avril.* — Ainsi que je vous le mandais dans ma dernière lettre, le major Velkos, après s'être procuré une somme d'argent destinée à faciliter son départ, a gagné armée dans l'Epire, dans l'espoir de soulever cette province, était parti pour Nauplacte avec un musulman du nom de Loufo, albanais et compagnon de Djouléka. Chemin faisant, ils rencontrèrent des brigands près de Livadie. Loufo, voulant défendre Velkos, tira sur les brigands, qui ripostèrent et le tuèrent, après avoir enlevé à Velkos tout l'argent qui devait servir à la révolte. D'autre part, pendant qu'à Athènes des intrigues se tramaient contre la Turquie, pendant que des poésies et d'autres écrits révolutionnaires étaient répandus à profusion contre ce pays, et qu'on appelait le peuple grec aux armes pour frapper l'empire ottoman au cœur, si nous devons parler le langage de nos publicistes, « voilà que tout-à-coup une révolte éclate en Grèce contre la Grèce elle-même.

Les colonels Evanghelis Condoyanis, Evanghelis Balatzos, Papacostas, Velentzas, etc., profitant de la dernière armée royale, étaient déjà arrivés, avec leurs compagnons, les uns à Dervend-Fourka, les autres à Sourbi, sur la ligne des frontières, escortés à peu près par un corps de troupes ottomanes fort de 400 hommes. J'oubliais de vous dire que le pacha de Larisse avait d'abord refusé de croire que le gouvernement oût amnistié tous ces réfugiés et que ce ne fut que lorsque le consul de la Phiotidie eut communiqué l'ordonnance royale relative à cet acte de pardon, en le priant de laisser Vélentzas et consorts en liberté, ce ne fut qu'alors que le pacha, poussant à bout la courtoisie envers le gouvernement hellénique, les accompagna avec une garde aussi nombreuse, et ne se retira que lorsque les Grecs eurent entre les mains des autorités dont ils dépendaient.

Les amnistiés en étaient encore à conférer, avec les autorités de la Phiotidie, sur certaines conditions au prix desquelles ils consentiraient à faire leur quarantaine, lorsque, dans la journée du 22 avril, au mépris de toutes les lois sanitaires, Vélentzas franchit la ligne des frontières turco-hellénique et se trouva, comme par enchantement, entouré de 450 hommes, prit possession de Sourbi et publia une proclamation par laquelle il invitait les habitans de cette localité à le suivre, pour concourir au renversement du système funeste qui désole en ce moment la Grèce, au maintien de la constitution et à la dissolution d'une chambre illégale.

De Sourbi, Vélentzas se porta sur Amaliopolis et s'avança jusqu'à Stelida après avoir, sur sa route, cassé les autorités municipales existantes et constitué des fonctionnaires de ses personnes de son parti ou de son confiance. Sa bande grossissait chaque jour, et le 25, à son arrivée à Avlaki, à une demie-heure de Lamie, elle comptait déjà environ 600 hommes parmi lesquels 8 prêtres qu'il faisait marcher en tête de sa colonne. D'Avlaki, il adressait, au nomarque de Lamie, une lettre par laquelle il l'engageait fort à ne pas opposer de la résistance.

Balatzos, Papacostas, Condoyanis restés à Dervend-Fourka, paraissaient ne devoir ou ne vouloir entreprendre aucun mouvement ; mais lorsque celui-ci eut appris que Vélentzas s'était présenté à Megalo-Vrysi, à un quart d'heure de Lamie, ils quitèrent leur position, marchèrent sur Pozaïra également distante d'un quart d'heure de Lamie, et cette dernière place se trouva dès lors si bien cernée, que le courrier ordinaire fut arrêté par des révoltés et que c'est à peine si le mirapie de la gendarmerie put, le lendemain, y faire un passage à apporté, le 28, ces nouvelles à Athènes. Le courrier attendu hier, n'est pas arrivé. Ce qui est plus grave, c'est que d'après des rapports officiels, le peuple montre des sympathies pour les révoltés.

Dans la nuit du 25 au 26, le gouvernement a embarqué, sur le vapeur de l'état l'*Othon*, le corps irregulier de Denios Lulios, fort de 107 hommes. Le général Mamouris, nommé chef de l'expédition, s'est également embarqué sur l'*Othon*, avec une trentaine de gendarmes.

Le général Gardikiotis Grivas a été envoyé à Thèbes avec un détachement de gendarmerie. Ils ont, dit-on, ordre de ne pas se réunir, n'excédent pas le nombre de 500 hommes, et chose plus triste encore, c'est que le trésor est assez.

Le bateau à vapeur l'*Othon* doit se trouver sur les lieux depuis le 28 au matin, mais jusqu'ici, il n'a aucune nouvelle certaine de la position des révoltés ; le bruit court, il est vrai, qu'ils s'avancent vers la capitale et l'on ajoute que le gouvernement pense déjà à se retirer à Nauplie.

Une collision a eu lieu à Chalcis entre le peuple et la troupe, à l'occasion des fêtes de Pâques. L'ordre a été gravement troublé dans cette ville, et il y régne encore une grande fermentation.

On annonce que le fameux Merenditi, avec ses compagnons, est arrivé à Prevesa le 27 avril. Les autorités de cette place n'ayant pas voulu le recevoir, il est allé, dit-on, débarquer en Acarnanie et s'est joint aux brigands qui désolent cette partie de la Grèce.

Le général Grivas a quitté Janina pour se rendre à Prevesa, de là à Ste-Maure, avec 60 de ses adhérens, et de Ste-Maure en Acarnanie.

On parle de troubles qui auraient éclaté à Matna. Le colonel Mavromichalis et plusieurs gendarmes ont été dirigés sur les lieux sur la corvette le *Lodovic*. — On remarque également de l'effervescence en Messénie.

Royaume de Grèce.

Le ministre de l'intérieur, aux Nomarques de l'État.

Le gouvernement vient d'être informé avec peine que le colonel Vélemas cédant, sans doute, à des insinuations insidieuses tendant à la ruine de la Grèce, au lieu de s'empresser de profiter de l'amnistie que la clémence du roi a accordée tant à lui qu'à ses compagnons, fit irruption, le 10/22 de ce mois, dans la Phiotidie, à la tête de plus de cent hommes dont la plupart sont musulmans, dans le but de troubler la sûreté et l'ordre publics. Les autorités militaires et administratives de la province de Phthiotide, assistés informées de cette invasion, se hâtèrent de prendre les mesures nécessaires pour comprimer la révolte, et le gouvernement, de son côté, a expédié contre les rebelles des forces suffisantes de terre et de mer de manière que, dans peu, ils auront à rendre compte de leur coupable tentative.

Nous avons eu nécessaire de porter à votre connaissance ce qui précède pour vous mettre en état de démentir les bruits que les ennemis de l'ordre pourraient répandre dans votre province, dans le but d'exagérer la gravité du nouveau mouvement révolutionnaire en question, et de jeter dans l'inquiétude les paisibles citoyens. Nous vous invitons, en outre, M. le nomarque, à redoubler d'attention et de surveillance pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans votre province, et pour vous tenir prêt à prévenir et à réprimer, dès sa naissance, toute tentative de désordre que des malveillans et les ennemis de l'ordre essaient entreprendre.

Athènes, le 14/26 avril 1848.

Le ministre,
L. J. Constantis.

On lit dans le *Courrier d'Athènes* du 29 avril :

« Au moment où la crise financière devrait, comme de raison, absorber toute l'attention du cabinet et lui imposer la plus stricte économie, le public a été surpris d'apprendre qu'on avait décidé d'expédier à Munich un envoyé extraordinaire, pour féliciter le nouveau roi de Bavière sur son avènement au trône, à la suite de l'abdication de son Auguste père.

« M. Mavrocordato fut d'abord appelé par le roi pour apprendre qu'il avait été désigné pour remplir cette mission ; mais M. Mavrocordato déclina respectueusement cet honneur, en alléguant, pour principal motif, que sa pauvreté ne lui permettant pas de faire ce voyage à ses propres frais, il ne croyait pas convenable que le trésor fût chargé d'une dépense de plus dans la pénurie où l'Etat se trouve.

« S. M. fit alors appeler M. le sénateur Tricoupi qui, ayant accepté sans faire aucune objection, est déjà parti, lundi dernier, pour sa destination, voie de Trieste, à bord du vapeur du Lloyd autrichien.

« Nous regrettons que M. Tricoupi n'ait pas cru devoir partager les scrupules honorables de M. Mavrocordato, scrupules d'autant plus justes que, d'après des informations exactes que nous avons été à même de recueillir, la somme de 9,262 dr., accordée à M. Tricoupi pour l'indemniser des frais de voyage, ne s'étant pas trouvée disponible au moment où il a dû être complétée par un emprunt de quelques milliers de drachmes.

« Nous apprenons un autre incident qui se rattache à cette mission. Au moment du départ de M. Tricoupi, S. M., ayant daigné lui conférer le Grand-Cordon de l'ordre du Sauveur, M. le ministre de la maison du Roi et des affaires étrangères, refusa sa signature à cette promotion, sous parce qu'il avait été blessé de ce qu'elle eût été faite à son insu, soit parce qu'il la considérait comme portant atteinte aux droits d'autres personnes. »

EXTÉRIEUR.

France. Paris, 30 *avril.* — Les effets en souffrance sur la place de Paris ont atteint maintenant le chiffre de 9 millions 111,000 fr. C'est beaucoup, c'est presque deux fois autant qu'en 1831 ; cependant, au milieu de tant de maisons justement renommées qui suspendent leurs paiemens, il y a lieu d'être surpris de ce que ce ne soit pas beaucoup plus considérable. Ce chiffre de 9 millions et demi seulement, comparé à la masse des effets qu'a acquittés la Banque, paraîtra d'une exiguïté extrême ; que le commerce fait tous les efforts imaginables pour s'acquitter ; la seconde, qu'il y a encore bien des ressources sur la place. Qu'un peu de confiance revienne, et aussitôt la production reprendrait son essor. Ce n'est pas encore le capital qui fait défaut, c'est la confiance. Gouvernement, ouvriers, commerçants, tous tant que nous sommes, disons-nous bien que c'est elle qu'il faut rétablir, que tous efforts doivent y tendre, que tout ce qui l'éloigne est une calamité publique ; et si dans nos actes c'est une pareille persuasion qui nous inspire, nous en serons tous récompensés par la venue des jours meilleurs.

— Par un décret inséré au *Moniteur*, le gouvernement provisoire suspend d'une manière générale l'inamovibilité de la magistrature en France. Tout magistrat pourra être suspendu ou révoqué par le ministre de la justice. Le décret va plus loin encore. Préjugeant la question de l'organisation judiciaire, il déclare, que le principe de l'inamovibilité de la magistrature est incompatible avec le gouvernement républicain.

— Par mesure d'économie, le gouvernement provisoire a supprimé le cadre de réserve créé pour les officiers généraux. Le *Moniteur* dit que le décret relatif à cette mesure, qui porte la date du 11 avril, permettra de réaliser une économie d'au moins 500,000 fr. par an.

— La commission des dons et offrandes à la patrie vient d'expédier dans les appartemens près de cent mille circulaires sous le couvert des commissaires du gouvernement provisoire. Dans quelques jours le noble exemple des sacrifices à la patrie, donné par la ville de Paris, aura retenti dans toute la France.

Ces circulaires sont adressées aux maires des 37,000 communes, à l'armée, à la marine française, aux amiraux, vice-amiraux, contre-amiraux ; aux capitaines de vaisseau, de frégate, de corvette ; aux gardes nationales de France, aux archevêques et évêques, aux curés aux ministres du culte réformé, au grand rabbin et aux membres du consistoire israélite.

Ces circulaires ont pour but d'engager les personnes auxquelles elles sont adressées à prêter leur concours à la commission pour faciliter l'œuvre à laquelle elle préside.

— Le gouvernement provisoire, voulant réparer à l'égard du peuple une des plus criantes injustices des siècles passés ;

Sur le rapport du ministre des finances, décrète :

Art. 1er. A partir du 1er janvier 1849, l'impôt du sel est aboli.

Art. 2. A partir de la même époque, la prohibition d'entrée des sels étrangers est pareillement abolie.

Il sera perçu sur les sels étrangers une taxe de 25 c. par 100 kilog. à leur importation par terre ; de 50 c. à leur importation par mer, sous pavillon français ; et de 2 fr. à leur importation sous pavillon étranger.

— Les élections pour l'Assemblée Nationale ont eu le 8 et le 9 à Toulon, avec le plus grand ordre, bord des bâtimens de l'escadre de la Méditerranée, qui en ce moment fait ses préparatifs de départ. On croit toujours que ces forces navales iront faire acte d'apparition sur les côtes d'Italie.

— Des ordres viennent d'être envoyés à tous les régimens d'infanterie et de cavalerie qui se trouvent dans les départemens du Nord de former immédiatement leurs bataillons et escadrons de guerre. Ces régimens néanmoins ne feront aucun mouvement de concentration et resteront jusqu'à nouvel ordre dans leurs garnisons respectives.

— Il résulte des derniers relevés statistiques qu'il y a en France 10,282,946 propriétaires fonciers ;

3,313,168 propriétaires de rentes perpétuelles ;
38,305 propriétaires de rentes viagères ;
154,875 pensionnaires de l'Etat ;
104,325 individus ayant un emploi sujet à cautionnement ;
Et 647,830 individus salariés par l'Etat.

Enfin on compte 23,241,120 propriétaires, agriculteurs, industriels, commerçans et artisans.

— On a frappé en France, depuis l'introduction du système décimal, environ 1 milliard 200,000 fr. en pièces d'or et 4 milliards en pièces d'argent et de billon. Il est vrai que notre monnaie d'or a disparu, car l'excellence du titre l'a toujours fait rechercher à l'étranger ; notre monnaie d'argent circule également sur tout le continent. Toujours est-il qu'on ne saurait évaluer moins de 3 milliards et demi la masse des espèces métalliques qui existait en France au moment de la révolution de février.

Angleterre. Londres, 18 *avril.* — Toute la soirée du 10 s'est passée tranquillement. La chambre des communes a voté la seconde lecture du bill de sédition après un débat fort animé. Le ministère de l'intérieur, sir George Grey, qui a répondu à M. Smith O'Brien, a été accueilli et accompagné pendant tout son discours de si bruyans applaudissemens, qu'on pouvait à peine l'entendre. Il a rendu de nouveau justice à la franchise avec laquelle M. de Lamartine avait répondu aux délégués irlandais, et il a proclamé dans les termes les plus énergiques la fermeté loyale de l'Angleterre de maintenir l'union avec l'Irlande, tout en apportant tous ses efforts à améliorer la condition de son peuple. Lord John Russell a de son côté rendu hommage à l'attitude imposante de la population de Londres, dont le concours avait maintenu l'ordre dans une ville qui, d'ordinaire, n'en paraient pas le faire les forces militaires.

M. O'Connor, en quittant la réunion de Kennington, était allé porter lui-même au ministre de l'intérieur la nouvelle de la dispersion du *meeting*, et le remercier de la modération montrée par les chartistes. Il a dit dans la séance, M. O'Connor était si fatigué qu'il s'était endormi profondément sur une des banquettes de la Chambre ; lors du vote par division, éveillé en sursaut, il s'est trompé de côté, et a voté pour le bill de sédition au milieu des rires universels.

Le soir, la ville avait l'aspect des jours de fête. La police était entrée dans ses quartiers, et les constables spéciaux gardaient seuls les rues. Reconnaissables à leurs brassards, ils se promenaient avec leurs femmes et leurs enfans. Il n'y a eu quelque tumulte qu'au retour du *meeting*, au passage des ponts, où quelques arrestations ont été faites.

D'Irlande, il n'y a pas de nouvelles alarmantes. La *Jeune-Irlande* paraît avoir renoncé, après la sage réponse de M. Lamartine. L'*United-Irishman*, le journal de M. Mitchell, est exaspéré de ce que le ministre des affaires étrangères de France a appelé l'Irlande une partie de la Grande-Bretagne, et il dit à cette occasion :

« Nous commençons à craindre que ce M. de Lamartine ne soit qu'un vieux poète rêdiente et un romantique voyageur en Orient ; nous lui prédisons qu'on l'enverra bientôt recommencer ses voyages. Après cela, nous connaîtrons bien avoir fini avec toute série de secours étrangers, jusqu'à ce que nous ayons nous-mêmes mis la main à nos affaires. »

— Dans la Chambre des Lords sur une interpellation du duc de Beaufort, lord Lansdowne a présenté un bill destiné à donner au gouvernement les pouvoirs nécessaires pour faire sortir du royaume les étrangers qui ne pourraient justifier de motifs légitimes de leur séjour.

On sait qu'il existait encore il y a quelques années en Angleterre une loi de cette nature appelée *alien bill* ; mais depuis l'expiration de ce bill, il n'y avait plus de loi qui pût donner au gouvernement d'autres pouvoirs sur les étrangers que sur les sujets anglais. Lord Lansdowne a dit que malgré le désir que l'Angleterre avait toujours de rester un refuge hospitalier pour tous les pays, cependant, comme dans les circonstances actuelles, il y avait un nombre considérable de visiteurs évidemment amenés par d'autres motifs que celui de se pourvoir, il croyait indispensable que le gouvernement eût le pouvoir sans sa responsabilité, de les faire sortir du royaume et, en cas de refus, de les faire arrêter et conduire hors du royaume. Le refus entraînera un emprisonnement d'un mois pour la première fois, d'un an pour toute récidive. Les dispositions ne s'appliquent ni aux ambassadeurs, ni aux ministres étrangers, ni aux personnes attachées à leur maisons ni aux étrangers ayant résidé en Angleterre depuis sept ans au moment de l'adoption du bill.

La durée du bill est limitée à un an.

Espagne. Madrid, 13 *avril.* — Pour le moment, l'Espagne est assez tranquille, mais tout fait craindre que cette tranquillité ne soit pas de longue durée.

Le roi a fait hier une chûte de cheval. Au moment où il sortait pour faire une promenade à cheval s'est calmé, et le roi a eu le bras démis.

Portugal. Lisbonne, 1er *avril.* — Le *Diario do Governo* a publié le 29 mars divers décrets par lesquels le ministère est réorganisé ainsi qu'il suit :

Le maréchal Saldanha, ministre de l'intérieur, avec la présidence du conseil ; Juan Elias, à la justice ; Falcao, aux finances ; le baron de d'Ourem (Lajoa), à la marine ; le baron de Francos (Solla), à la guerre ; Jose-Joa vim Gomes de Castro aux affaires étrangères.

Italie. Naples, 21 *avril.* — Dans la soirée du 31 mars, l'entrée des troupes de toutes armes occupaient les principales places et parcouraient la ville en tous sens. Cependant le peuple ne cessa de montrer le plus grand calme, et aucun indice ne faisait encore prévoir une émeute. Chacun prévoyait un mouvement dans les provinces, surtout en Pouille et en Calabre. Quoi qu'il en soit, les menaces de la population et les craintes que le gouvernement éprouve depuis les derniers événemens qui, ont agité la France et l'Allemagne, ont amené Ferdinand à renvoyer son ministère. M. Bozzelli et M. Serracapriola sont éloignés du ministère ; le roi a nommés conseillers d'Etat, ainsi que M. Poerio.

Le nouveau ministère est composé comme il suit : MM. Troja, président et ministre de l'instruction publique ; Dragonetti, aux affaires étrangères et aux cultes, par intérim ; del Giudice, à la guerre et à la marine ; Liberti, aux travaux publics ; le comte Ferretti, aux finances, et par intérim à l'agriculture et au commerce.

Voici à quelles conditions ce ministère accepte le pouvoir : 1° Extension de la loi électorale, en rapportant au taux de cens électoral le cens appliqué à l'éligibilité, avec adjonction à l'éligibilité des capacités, sans aucun sens ; 2° une liste d'individus sera présentée au roi par la masse des électeurs, sur laquelle le roi aura à choisir cinquante noms, sans qu'il lui soit permis de lui en élever le nombre ; 3° la faculté aux trois pouvoirs de donner plus d'extension à la dernière Constitution ; 4° envoi immédiat de troupes en Lombardie ; 5° réforme radicale, et dans le plus bref délai, de tout le corps diplomatique.

La condition de l'envoi de secours à la Lombardie a déjà reçu un commencement d'exécution. Le 10e de ligne vient d'être embarqué sur des bateaux à vapeur pour Livourne ; d'autres troupes ne tarderont pas à le suivre.

Lord Minto est à Naples avec les forces navales. Il paraît beaucoup moins se préoccuper des affaires de la Sicile. Les complications survenues dans la Lombardie occupent beaucoup, au contraire, la diplomatie anglaise, et l'on assure que lord Minto doit sous peu se diriger vers l'Adriatique avec l'escadre britannique.

Allemagne. Duché de Hesse, Cassel, 10 *avril.* — La *Journal allemand de Francfort* du 12 avril annonce que des troubles sérieux commencaient à éclater à Cassel le 10. Voici ce qu'on lit dans une lettre de cette ville :

« En ce moment (nuit entre du matin), une révolte terrible a éclaté dans la ville. On bat la générale, le tocsin sonne. Avant-hier, M. de Mols, ministère des finances a reçu un avertissement, et il a eu un assez devant la maison de l'ex-ministre de la guerre et devant d'autres maisons. Il y a eu de graves délits, et des hommes de la garde civique, qui voulaient rétablir l'ordre, ont été blessés.

« Hier matin, on guet nombre de jeunes gens qui conçu le projet de donner une sérenade aux nouveaux ministres. Ils se rendirent ensuite chez M. de Baumbach, ministre de la justice. Tout à coup le cortège fut arrêté dans la Kaisersgasse, et les gardes du corps, les pipeurs chargés, tirèrent plusieurs personnes furent blessées et même une tuées.

« Une exaspération difficile à décrire s'empara de tous les citoyens et les jeunes gens commencèrent. Il se fit immédiatement des barricades dans toutes les rues. L'arsenal fut pris d'assaut et les armes enlevées. Les gardes du corps prirent la fuite. On tira sur eux. On entra dans la caserne, mais on n'y trouva que des vieillards. Elle fut sur-le-champ désarmée. Le bon-garde et toutes les prisons imaginables pour empêcher le peuple d'y mettre le feu. Plus de 3,000 hommes sont sous les armes. On voit des jeunes gens de quatorze à quinze ans armés de pistolets et de sabres magnifiques.

« *Trois heures.*—Le départ des gardes du corps a calmé l'irritation des esprits, mais les barricades sont maintenues, et elles ne seront enlevées qu'après que les gardes du corps seront partis. Les troupes ne sont pas en cause. Ces derniers sont de jeunes nobles, qui avaient annoncé, il y a quelques jours, qu'à la première occasion ils feraient exécuter les charges contre les bourgeois. »

Bade. Manheim, 15 *avril.* — Aujourd'hui, à midi, on a battu la générale. Tous les bourgeois se sont rassemblés en armes devant l'Hôtel-de-Ville. Le premier bourgmestre a donné lecture d'un rescrit du ministre, annonçant que MM. Hecker et Struve ont proclamé la république à Constance et installé un gouvernement provisoire dont ils font partie. Il se sont mis marche vers la capitale en traversant le cercle du Lac. La gouvernement, qui a pris les mesures nécessaires, et des troupes hessoises, wurtembergeoises et badoises marchent contre eux. Le gouvernement invite tous les bons citoyens à maintenir l'unité de l'Allemagne et les conquêtes de la liberté.

Suède. Stockholm, 10 *avril.* — Par suite du mouvement progressif de l'opinion publique, tous les membres du conseil d'état ont demandé leurs démissions, et elles ont été acceptées par le roi. Voici la liste des nouveaux ministres :

Le comte Gust. Ad. Sparre, actuel maréchal de la Diète et président du collège de la chambre financière, a été nommé ministre de la justice, et le portefeuille des affaires étrangères a été confié au baron G. W. A. A. Sjöstedt.

Le baron O. W. Staël de Holstein a été nommé conseiller au département de la justice.

S. M. a également nommé :

Conseiller d'Etat, chef du département des finances, M. A. P. Sandströmet ;

Conseiller d'Etat, chef du département de la guerre, C. L. de Hohenhusen ;

Conseiller d'Etat, C. F. W. Wallenstein ;

Conseiller d'Etat, chef du département de la marine, J. F. Ehrenstam ;

Conseiller d'Etat, C. E. Günther ;

Conseiller d'Etat, chef du département des affaires ecclésiastiques, P. Genberg.

L'ex-conseiller d'Etat, chef du département des finances, C. F. Munthe a été provisoirement chargé de la présidence du collége de la chambre financière ; l'ex-conseiller d'Etat, chef du département de la guerre baron G. A. Peyron a été provisoirement nommé commandant-général du 2e arrondissement militaire ; l'ex-conseiller d'Etat, chef du département de la marine baron C. A. B. Gyllengranat, a été nommé commandant-général de la flotte à Carlsrona.

L'ex-conseiller d'Etat A. Faxe reprend l'exercice des fonctions de chancelier de la justice.

Danemarck. — Copenhague, 5 *avril.* — On pousse avec beaucoup d'énergie les préparatifs maritimes ; deux frégates bloqueront l'Elbe et et l'Elder. Toutefois le blocus de l'Elbe se bornera à la navigation de Glückstad et d'Altona. Si le corps d'armée de 25,000 hommes, qui doit partir à la guerre, il n'est pas douteux que les ports des Etats de ce 20e corps seront également bloqués.

Suisse. — On lit dans la *Gazette de Bâle* du 5 avril :

« La séance de la diète du 14 avril a été secrète. On a nommé un commission pour examiner les propositions de la Sardaigne de conclure une alliance offensive. »

Belgique. Bruxelles, 10 *avril.* — Le *Moniteur belge* publie le récit suivant sur une grande revue de la garde civique de Bruxelles et des troupes de la garnison :

« Bruxelles a été témoin hier d'une imposante solennité à laquelle participait la ville entière, spontanément inspirée d'une même pensée. La grande revue de la garde civique et des troupes de la garnison, pour célébrer l'anniversaire de la naissance du duc de Brabant, a été pour les Bruxellois un spectacle inoublié, pour les troupes, pour toute la population, de faire éclater, dans une manifestation, les sentimens du pays dont, en cette circonstance, ils ont été les organes.

« Dès le matin, les tambours ont battu le rappel et les gardes civiques se sont rendus vers 10 heures aux lieux désignés pour les réunions. Les quatre légions sont venues se placer en ordre de bataille autour du Parc. Jamais la garde civique n'avait été aussi nombreuse. Tous les citoyens qui la composent avaient pris les armes avec un empressement digne d'éloges. Les chasseurs sélectionnés occupaient les bords de la place des Palais ; les légions étaient développées dans la rue Royale et dans la rue de la Loi ; la cavalerie et l'artillerie étaient rangées dans la rue Ducale. Les troupes de la garnison s'étendaient sur une longue de bataille depuis le boulevard du Régent jusqu'à la porte Louise.

« Le temps accourut pour jouir de ce spectacle, remplissait les places, les rues et les boulevards. On circulait difficilement au milieu de cet immense concours de monde.

« A midi et demie, le roi portant l'uniforme d'officier-général de la garde civique, est sorti du palais. S. M. avait à sa droite S. A. R. le duc de Brabant en uniforme de lieutenant du régiment d'élite, à sa gauche M. le lieutenant-général Horeau Chazal, commandant de la garde civique ; le roi était accompagné d'un brillant et nombreux état-major, où se trouvaient le général commandant en chef des gardes civiques du royaume, le lieutenant-général Nypels, commandant supérieur de la garde civique de Bruxelles, les lieutenants-généraux baron Percin, comte Goblet d'Alviella, de Lem, Anoul, le généraux-majors Brisimont, comte de Coquesbourg, Dupont aide-de-camp du roi ; Chapelet, commandant de l'école militaire, le colonel du génie de Tancy, gouverneur des princes et un grand nombre d'officiers-généraux et supérieurs.